



Marché de Noël de Fleurus Du 14 au 16 décembre 2018

A renvoyer avant le lundi 15 octobre 2018

à

Madame Melina CACCIATORE,
Echevine de la Vie associative
Chemin de Mons, 61
6220 Fleurus
N° fax : 071/820309
Courriel : organisation@fleurus.be

Nous attirons votre attention sur le fait que seules les personnes disposant d'un numéro BCE ou les associations seront admises à occuper un chalet lors du Marché de Noël. Via ce document vous vous engagez à être présent durant TOUTE la durée du Marché de Noël à savoir du vendredi 14 décembre 2018 à 18h jusqu'au dimanche 16 décembre 2018 à 18h.

En cas de non-respect de cet engagement, la Ville de FLEURUS sera en droit de vous réclamer une indemnité pour non-occupation d'emplacement réservé. Des mesures seront également prises en cas de non-respect du type de produits que vous déclarez vendre ou en cas de non-respect de l'horaire d'ouverture des chalets. La primauté sera également donnée cette année aux personnes ou associations de l'entité quant à l'attribution d'un chalet sur le Marché de Noël. Une réunion d'information sera organisée afin de vous fournir les informations utiles à cet égard.

Nom de l'association / société/ personne physique :

.....

- Numéro BCE :

Nom du responsable :

Adresse :

Tel. : Email :

Souhaite participer

Ne souhaite pas participer

Cocher le choix souhaité.

1) Quels sont les types de produits que vous proposez ?

2) Pouvez- vous nous indiquer les tarifs de vos produits (minimum et maximum) ?

3) Pouvez-vous nous décrire le matériel utilisé ?

4) Pouvez-vous nous définir vos besoins en électricité ?

- Nombre d'appareils électriques :

- Nombre de Watt :

Il vous appartient de prévoir à l'intérieur de votre stand :

- Une ou plusieurs allonge(s) électrique(s).
- L'éclairage.
- Une bassine pour la vaisselle.
- Du nappage.
- Appareil de chauffage uniquement électrique, car le mazout et le gaz sont **proscrits**.

5) Remarques éventuelles :